

COMMUNE DE WIMMENAU



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 07 Février 2014

Présents : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - HUCKENDUBLER René - KLOPFENSTEIN Maurice - SCHAEFFER Bernard - STENGER Simone - TRUNK Claude.

Absents excusés : RICHERT Louise - JOCHEM Annick – REBJOCK Thomas (procuration à KLOPFENSTEIN Maurice)

Absent non excusé : KLOPFENSTEIN Julien.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation compte-rendu du 06 décembre 2013
- 2°) Location 7 rue des rochers
- 3°) DETR 2014
- 4°) Aménagement terrain d'entraînement
- 5°) Subventions scolaires 2014
- 6°) Personnel communal
- 7°) Divers
 - PLU - enquête publique

Décisions prises :

1°) **APPROBATION COMPTE-RENDU DU 06 DECEMBRE 2013**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve le compte-rendu de la séance du 06 décembre 2013.

2°) **LOCATION 7 RUE DES ROCHERS**

Le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Mme MEUGNIER Josiane, demandant la résiliation de son bail au 7 rue des rochers à compter du 15 janvier 2014. Les clauses du contrat de bail étant respectées, un certificat médical ayant été joint à la demande, le Conseil Municipal valide la résiliation du bail à compter du 15/01/2014.

Le Conseil Municipal décide de relouer le logement et de faire poser un compteur électrique supplémentaire pour la chaufferie et la ventilation, avec répartition des charges entre les locataires des 6 et 7 rue des rochers.

3°) DETR 2014

Le Conseil Municipal,

Vu le projet : **AMENAGEMENT PLACE RUE DE L'ECOLE - RUE PRINCIPALE**

Après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le montant des études et travaux pour l'aménagement de la place avec espaces verts se chiffrant à 89.500 € HT
- de créer les ressources nécessaires au financement
- de solliciter les subventions dans le cadre du développement environnemental et touristique au titre de la DETR.

4°) AMENAGEMENT TERRAIN D'ENTRAINEMENT

Le maire expose le dossier de l'aménagement d'un terrain aux abords du stade municipal existant. Ce terrain, multifonctions pourra servir de terrain de football pour les jeunes et être utilisé comme terrain d'entraînement. Le projet a été discuté avec l'Union sportive de WIMMENAU.

Le Conseil Municipal, après discussion, valide (2abstentions) l'emplacement de ce terrain, autorise le Maire à lancer le déboisement de la parcelle et à consulter les entreprises pour avoir des offres pour les travaux à venir.

5°) SUBVENTIONS SCOLAIRES 2014

Le Conseil Municipal décide d'apporter une aide au financement des différents voyages scolaires, organisés en 2014 par le Collège S. LALIQUÉ de Wingen-sur-Moder.

Une participation de **16 € par élève** est décidée.

Le nombre total de participants prévu étant de 17 élèves répartis sur 2 séjours :

<i>Voyage d'études à VIENNE :</i>	10 élèves
<i>Classe de Mer à BENODET :</i>	7 élèves.

6°) PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu,

- considérant que la Commune a toujours manifesté une attention particulière à ses agents à l'occasion de la remise des médailles communales et départementales les concernant, attention prenant la forme de cadeau remis à l'agent au nom de la Commune,
- considérant la nécessité d'adopter une délibération dont le but est de formaliser ces attentions,

DECIDE

De formaliser les attentions manifestées au personnel de la Commune à l'occasion de certains évènements les concernant.

Sur la base de l'usage prévalu jusqu'ici, ces manifestations sont fixées dans les conditions suivantes :

MEMBRES DU PERSONNEL

Remise de la médaille du travail :

- un cadeau d'une valeur de 420 € sera remis à M. Didier RICHERT pour attribution de la médaille régionale, départementale et communale en Vermeil.

7°) **DIVERS**

1. Le maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du dossier de modification du PLU et donne les dates retenues pour l'enquête publique.
2. La date du 03 août est confirmée pour la visite insolite. Début de la manifestation 10 H. La réception à la fin de la représentation sera à la charge de la commune.
3. Contrat de territoire : Le Maire informe le Conseil Municipal du dépassement de l'enveloppe initiale fixée pour le Canton et que suite aux réunions, le projet d'aménagement de l'entrée de WIMMENAU, côté WINGEN SUR MODER a été revu. La partie études de ce projet est maintenue et la partie travaux sera inscrite au prochain contrat.

Wimmenau, le 10 février 2014
Le Maire
Marc RUCH